



Le Fromager

Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues
et Civilisations

Fréquence :

TRIMESTRIELLE

ISSN-L : 3079-8388

ISSN-P : 3079-837X

Editeur :

**UFR/Lettres et Langues de l'Université Alassane
Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)**

WWW.REVUEFROMAGER.NET

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

Directeur de publication

DANHO Yayo Vincent
Maître de Conférences
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction

KOUAMÉ Arsène

Web Master

KOUAKOU Kouadio Sanguen
Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité scientifique

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
GOMA-THETHET Roal, Maître de conférences, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
Klaus van EICKELS, Professeur titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg (Allemagne)
KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro
LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

Comité de rédaction

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny

DJAMALA Kouadio Alexandre Histoire, Assistant, Université Alassane Ouattara

EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara

KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara

KOUAME N’Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Histoire, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d’Ivoire)

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara

KOUASSI Koffi Sylvain, Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara

MAWA-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

N’SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N’gouabi de Brazzaville

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, philosophie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d’Ivoire

Comité de lecture

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

DEDE Jean Charles, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

DJAMALA Kouadio Alexandre, Assistant, Université Alassane Ouattara

EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMA-THETHET Roval, Maître de conférences, Université Marien N’Gouabi de Brazzaville

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

KOUAME N’Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Université Peleforo Gon Coulibaly

KOUASSI Koffi Sylvain, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

MAWA -Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'Gouabi de Brazzaville

N'GUESSAN Konan Parfait, Maître-Assistant, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké

SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

POLITIQUE ÉDITORIALE

Le Fromager est une revue internationale qui fournit une plateforme aux scientifiques et aux chercheurs du monde entier pour la diffusion des connaissances en sciences humaines et sociales et domaines connexes. Les articles publiés sont en accès libre et, donc, accessibles à toute personne.

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Le Fromager n'accepte que des articles inédits et originaux en français ou en anglais. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs.

Le manuscrit est remis à deux rapporteurs au moins, choisis en fonction de leur compétence dans la discipline. Le secrétariat de rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le Comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai — d'autant plus long que l'article sera parvenu plus tôt au secrétariat pour remettre la version définitive de son texte.

Les auteurs sont invités à respecter les délais qui leur seront communiqués, sous peine de voir la publication de leurs travaux repoussée au numéro suivant.

1. Structure de l'article

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots maximum], Mots clés [5 mots maximum] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots au plus], Mots clés [5 mots au plus] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

2. Longueur de l'article

Quelle que soit la nature de l'article, sa longueur maximale, incluant aussi bien le texte principal que les résumés, les notes et la documentation, doit être comprise **entre 5000 et 8000 mots**.

3. Formats d'enregistrement et d'envoi

Tous les articles doivent nous parvenir obligatoirement en version numérique.

Texte numérique (Word et PDF)

3.1 Traitement de texte

La saisie de l'article doit être effectuée avec traitement de texte Word, obligatoirement en **police Garamond de taille 12, interligne simple (1)**.

La mise en forme (changement de corps, de caractères, normalisation des titres, etc.) est réalisée par l'équipe éditoriale de la revue. Les césures manuelles, le soulignement, le retrait d'alinéa ou de tabulation pour les paragraphes sont proscrits. Une ligne sera sautée pour différencier les paragraphes.

Pour la ponctuation, les normes sont les suivantes : un espace après (.) et (,) ; un espace avant et après (;), (:), (?), et (!). Les signes mathématiques (+, —, etc.) sont précédés et suivis d'un espace.

L'utilisation des guillemets français (« ») doit être privilégiée. Les guillemets anglais (" ") ne doivent apparaître qu'à l'intérieur de citations déjà entre guillemets.

Les chiffres incorporés dans le texte doivent être écrits en toutes lettres jusqu'au nombre cent. Au-delà, ils le seront sous forme de chiffres arabes (101, 102, 103...)

Les siècles doivent être indiqués en chiffres romains (I, II, III, IV, X, XX).

Les appels de note doivent se situer avant la ponctuation.

3.2. Le texte imprimé

Le texte comporte une marge de 2,5 cm sur les quatre bords. L'auteur peut faire apparaître directement les enrichissements typographiques ou avoir recours aux codes suivants : 1 trait : italiques 2 traits : capitales (majuscules) 1 trait ondulé : caractères gras. Le texte sera paginé.

4. Pagination

Le document est paginé de la page de titre aux références bibliographiques. Cette pagination sera continue sans bis, ter, etc.

5. Références bibliographiques

S'assurer que toutes les références bibliographiques indiquées dans le texte, et seulement celles-ci s'y trouvent. Elles doivent être présentées selon les normes suivantes :

5.1. Bibliographie

– Pour un ouvrage :

PICLIN Michel, 2017, *La notion de transcendance : son sens, son évolution*, Paris, Armand Colin.

– Pour un article de périodique :

IGUE Ogunsola, 2010, « Une nouvelle génération de leaders en Afrique : quels enjeux ? », *Revue internationale de politique de développement*, vol. 1, No. 2, p. 119-138.

– Pour un article dans un ouvrage :

ZARADER Marlène, 1981, « Être et Transcendance Chez Heidegger », in Martin KAPPLER (dir.), *Métaphysique et Morale*, Paris, L'Harmattan, p. x-y.

– Pour une thèse :

OLEH Kam, 2008, « Logiques paysannes, logiques des développeurs et stratégies participatives dans les projets de développements ; l'exemple du projet Bad-Ouest en Côte d'Ivoire », Thèse unique de doctorat, Institut d'Ethnologie, Université Cocody, Côte D'Ivoire.

5.2. Sources

– Pour les sources écrites :

Nom de la structure conservant le document (Centre d'archives), fonds, carton ou dossier, titre du document, année (exemple : GGAEF — 4 (1) D39 : Rapport annuel d'ensemble de la colonie du Gabon, en 1939).

– Pour les sources orales :

Nom(s) et prénom(s) de l'informateur, numéro d'ordre, date et lieu de l'entretien, sa qualité et sa profession, son âge et/ou sa date de naissance.

6. Références et notes

6.1. Appel de référence

Dans le texte, l'appel à la référence bibliographique se fait suivant la méthode du premier élément et de la date, entre parenthèses. En d'autres termes, les références des ouvrages et des articles doivent être placées à l'intérieur du texte en indiquant, entre parenthèses, le nom de l'auteur précédé de l'abréviation de son prénom, l'année et/ou la (les) page(s) consulté(es), suivis de deux points. Exemple : (A. Koffi, 2012 : 54-55).

Si plusieurs références existent dans la même année pour un même auteur, faire suivre la date de a, b, etc., tant dans l'appel que dans la bibliographie : (A. Koffi, 2012a).

À partir de trois auteurs, faire suivre le premier auteur de et *al.* : (K. Arnaud et *al.* 2010). Quand il est fait appel à plusieurs références distinctes, on séparera les différentes références par un point-virgule (;) : (E. Kedar, 1978, 1989 ; E. Zadi, 1990).

6.2. Références aux sources

Les références aux sources (orales ou imprimées) doivent être indiquées en note de bas de page selon une numérotation continue.

6.3. Notes de bas de page

Les explications ou autres développements explicitant le texte doivent être placés en notes de bas de page correspondante (sous la forme : 1, 2, 3, etc.). Ces notes infra-paginales doivent être exceptionnelles et aussi brèves que possible.

6.4. Citations

Le texte peut comporter des citations. Celles-ci doivent être mises en évidence à partir de lignes ; retrait gauche et droite en interligne simple, en italique et entre guillemets.

– Les **citations courtes** (1, 2 ou 3 lignes) doivent être entre guillemets français à l'intérieur des paragraphes en police 12, interligne simple.

– Les **citations longues** (4 lignes et plus) doivent être sans guillemets et hors texte, avec un retrait de 1 cm à gauche et interligne simple.

– Les **Crochets** : Mettre entre crochets [] les lettres ou les mots ajoutés ou changés dans une citation, de même que les points de suspension indiquant la coupure d'un passage [...].

7. Les documents non textuels

7.1 Illustrations

L'ensemble des illustrations, y compris les photographies, doit impérativement accompagner la première expédition de l'article. En plus de chaque original, l'auteur fournira une copie aux dimensions souhaitées pour la publication : pleine page, demi-page, sur une colonne, etc. Au dos seront portés le nom du ou des auteurs, le numéro de la figure, l'indication du haut de l'illustration.

La justification maximale est de 120 mm de largeur sur 200 mm de hauteur pour une illustration pleine page. Les textes portés sur les illustrations seront en Garamond.

7.2 Dessins originaux

Ils seront soit tracés à l'encre de Chine, soit issus de traitement informatique imprimé dans de bonnes conditions. Dans ce dernier cas, on évitera les trames dessinées. Pour les objets lithiques, les croquis dits « schémas diacritiques » gagneront à être accompagnés des dessins traités en hachures valorisantes qui, eux, montrent la morphologie technique.

7.3 Documents photographiques

Les documents doivent être parfaitement nets, contrastés et être fournis sous forme de fichier numérique ; enregistrés pour « PC » (Photoshop ©/niveaux de gris 300 ppi ou bitmap 600 ppi/Tiff/taille de publication dans Illustrator © ou tout autre logiciel de dessin vectoriel/EPS/textes vectorisés).

7.4 Tableaux

La revue n'assure pas la composition des tableaux. Ils devront être remis sous forme de fichiers Acrobat © PDF (print/niveau de gris/taille de publication/300dpi) ou Illustrator © (EPS/niveau de gris/taille de publication/300dpi), respectant la justification et la mise en pages de la revue. Privilégier les fontes Garamond.

7.5 Échelles

Aussi souvent que possible, la représentation grandeur nature sera recherchée. Lorsque la réduction s'impose, l'auteur aura soin de prévoir une échelle de réduction constante pour une même catégorie de vestiges. Pour chaque carte ou plan, l'auteur donnera une échelle graphique, ainsi que la direction du Nord. Pour les objets dessinés ou photographiés, une échelle, si possible constante, accompagnera chaque pièce ou ensemble de pièces.

7.6 Titres des illustrations, photos et tableaux

Toutes les illustrations, toutes les photos et tous les tableaux doivent avoir des titres. Ces titres sont obligatoirement placés en dessous des illustrations, des photos ou des tableaux.

7.7 Légendes

L'auteur accordera un soin particulier à la qualité des légendes. Les illustrations, les photos, les tableaux et leurs légendes constituent souvent le premier contact du lecteur avec l'article. Les légendes doivent être placées en dessous des titres.

7.8 Appels des illustrations, photos et tableaux

Dans le texte, l'auteur doit obligatoirement indiquer l'appel aux illustrations, photos ou tableaux. Cet appel doit être en chiffres arabes : (fig. 1), (tabl. 2), (pl. 3 - fig. 4), etc.

Site internet de LE FROMAGER : <https://revuefromager.net/>
L'équipe éditoriale

SOMMAIRE

Djro Bilestone Roméo KOUAMENAN, Logbou Kouso Marie Flora GOSSAN

Genre et châtements pour adultère dans le scandale sexuel de la Tour de Nesle (1314) 9-20

Amady GUISSÉ

L'après partenariat entre les structures préscolaires de l'IEF Saint-Louis département et l'ONG Counterpart international : le cas des cantines scolaires dans le district de Ndiawdougne 21-39

Kékré Arsène Constant Baudouin OBOUE

Le mal comme crise des valeurs spirituelles et morales : sens d'un recours augustinien 40-54

Fassinou Sédécon Franck DOVONOU

Zum Literatureinsatz im schulischen DaF-Unterricht im beninischen Kontext. Status Quo und Perspektiven 55-71

Eulalie Patricia ESSOMBA

Errance post-coloniale : de la ruralité précaire à l'urbanité marginale dans *afrika ba'a* de Rémy Medou Mvomo 72-84

Beaubia Stéphane WAYORO

Les partis politiques comme facteur endogène des changements de régimes politiques : les cas de l'Allemagne et de la Côte d'Ivoire (1919-2000) 85-96

Bi Naga Landry BOTTY

Le terrorisme : un autre regard pour une approche différenciée 97-109

Komenan Janvion KOUAKOU, Kouamé Kan KOUAKOU

Narratives of Reclamation: Deconstructing Misrepresentation of Africa and Africans in selected British Novels through African Literary Perspectives 110-123

Olive-Martial Kokoi ASSEU, Affélé A. P. OKOUTA

Influence de la presse écrite d'opinion sur les attitudes politiques des Ivoiriens 124-139

Célestin Koffi EWOOL, Péhouolossin SORO

Crédit informel et entrepreneuriat féminin : une évaluation de l'efficacité des AVEC de Bouaké 140-155

Moussa DIALLO, Souleymane YORO

La poésie pastorale peule : discours et chants des artistes nomades 156-170

Valentin NGOUYAMSA, Guylaine FOPA FODO

L'exploitation minière à Bétaré-Oya : encastrement social, dégradation environnementale et conflits d'usage des terres 171-186

Nadège Zang BIYOGHE

Actorialisation féminine de la spiritualité : vers la vocation divine de l'être dans le roman francophone moderne. Cas de *L'ange du patriache* de Kettly Mars, *Ekomo* de Maria Nsue Angüe et d'*Histoire d'Anou* de Justine Mintsá 187-203

Yacouba CISSAO, Siaka GNESSI

Dynamiques des trajectoires de migrants burkinabè à l'aune des migrations intra-africaines 204-217

Affoué Hélène AKE

Identification précoce de la dépression chez les adolescentes : l'apport de la communication sociale 218-234

Bob Emarculin LYAMANGOYE, Ida Sandrine MASSOLOU

Langue créole et subversion de la norme romanesque française dans *Texaco* de Patrick Chamoiseau
235-251

Amanan Sidonie EZIGBA EPSE GOUETI

L'héritage de Claude Bernard : fondement indépassable ou modèle à dépasser ?
252-265

Le terrorisme : un autre regard pour une approche différenciée

Bi Naga Landry BOTTY

Enseignant-Chercheur
Département de philosophie
Université Alassane Ouattara, Bouaké
Landrybotty77@gmail.com

Résumé

Aux cours des dernières décennies, de nombreuses nations ont été confrontées à des attaques liées au terrorisme. Observables aussi bien dans les pays militairement puissants que dans ceux ne disposant pas d'un arsenal militaire impressionnant, ces attaques témoignent de la menace que constitue le terrorisme pour la quiétude, la stabilité des États et la sécurité mondiale. Ces attaques terroristes sont si brutales et violentes, qu'elles suscitent systématiquement indignations et condamnations, dès qu'elles sont produites. Toutefois, une approche critique de ce phénomène semble indiquer qu'il est loin d'être une violence creuse. Ainsi, cette étude propose une réflexion critique sur le phénomène du terrorisme en vue de dépasser les perceptions réductrices qui l'associent uniquement à la violence. À travers une méthodologie empreinte d'analyses conceptuelles et de critiques nourrit par la philosophie politique et sociale, cet article établit une distinction entre le terrorisme et les autres formes de violence, avant d'en examiner ses causes profondes. Loin de toute justification, la visée est de comprendre les motivations du terrorisme afin de proposer une approche de lutte plus efficace.

Mots clés : Terrorisme, violence, philosophie politique, sécurité, stabilité.

Abstract

Over the past few decades, many nations have faced terrorist attacks. These attacks, which have occurred in both militarily powerful countries and those without impressive military arsenals, demonstrate the threat that terrorism poses to peace, state stability, and global security. These terrorist attacks are so brutal and violent that they systematically provoke outrage and condemnation as soon as they occur. However, a critical approach to this phenomenon suggests that it is far from being meaningless violence. This study therefore offers a critical reflection on the phenomenon of terrorism with a view to moving beyond simplistic perceptions that associate it solely with violence. Using a methodology based on conceptual analysis and criticism informed by political and social philosophy, this article distinguishes between terrorism and other forms of violence before examining its root causes. Far from seeking to justify terrorism, the aim is to understand its motivations in order to propose a more effective approach to combating it.

Keywords : Terrorism, Violence, Political Philosophy, Security, Stability

Introduction

La question du terrorisme mérite plus que jamais une attention particulière. En effet, en raison de son omniprésence dans notre quotidien et de la recrudescence de ce phénomène il nous appartient de mener une réflexion en vue, non seulement, de comprendre, mais également, apporter des pistes de solutions à cette situation qui, vraisemblablement, ne peut laisser personne indifférent. L'acharnement médiatique, les programmes de lutte contre le terrorisme, les discours politiques et les autres formes de propagandes sur le terrorisme ne laissent presque pas le choix à la société d'apprécier différemment ce fait qui est présenté très souvent par la gravité de la violence qui l'accompagne. Autrement dit, lorsqu'on évoque le terrorisme, on met, systématiquement, en avant l'extrême violence qui en résulte et, se faisant on tire des conclusions actives. Or, il serait judicieux d'interroger en direction des raisons fondamentales qui poussent les « terroristes » à agir ainsi car, de toute évidence, l'agir terroriste ne vient pas ex-nihilo.

Chercher à comprendre objectivement le terrorisme loin des clichés sous lesquels il a été toujours présenté, examiner les motivations du terrorisme est une exigence d'ordre scientifique si l'on veut proposer des solutions pour éradiquer ou du moins, réduire la progression de ce phénomène. Car l'exigence d'une nouvelle approche s'avère d'une nécessité indéniable en raison de l'inefficacité des moyens jusque-là employés pour lutter contre le terrorisme. D'où le choix de notre thème formulé comme suit : Le terrorisme : un autre regard pour une approche différenciée.

Quel regard doit-on porter sur le terrorisme pour apporter une réponse adéquate à celui-ci ? Autrement dit, dans quelle mesure peut-on reconsidérer le terrorisme afin d'adopter des propositions efficaces pour freiner sa progression ? Mais, avant tout propos, demandons-nous qu'est-ce que le terrorisme ? Cette question est importante car, selon B. Hoffman (2002 : 15) « La plupart des gens en ont une vague idée et perçoivent confusément de quoi il s'agit, mais ne peuvent en proposer une définition précise, concrète ni vraiment satisfaisante. » Une fois cet écueil levé, on pourra alors analyser les questions suivantes : Qu'elle est la différence entre le terrorisme et les autres formes de violence ? Quelles sont les motivations profondes du terrorisme ? Enfin, quelle approche devons-nous adopter face au terrorisme aujourd'hui ?

1. Dans les interstices du concept de terrorisme

Il nous apparaît utile de préciser que nous n'entendons pas, dans ce travail, justifier le terrorisme ou d'excuser la violence qu'il produit. Mais, il n'est non plus question pour nous de condamner systématiquement le terrorisme même si nous pensons avec J. Habermas (2016 : 4) que : « Toute mort provoquée est une mort de trop. » Nous nous engageons donc sur la voie de la

compréhension de ce phénomène qu'est le terrorisme pour proposer une autre approche. Pour ce faire, il est nécessaire d'entrer dans les interstices du concept afin d'en avoir une idée précise.

Définir le terrorisme est de toute évidence une tâche qui n'est pas aisée car, il a été bien souvent confondu avec plusieurs autres formes de violence. En effet,

Qu'il s'agisse d'actions émanant d'opposants au pouvoir en place ou du pouvoir lui-même, d'organisations maffieuses ou de simples criminels, de foules en émeute ou de groupe militants, de déséquilibrés isolés ou de maîtres chanteurs agissant pour leur propre compte, tout acte mettant en jeu une violence particulière atroce et perçu comme dirigé contre la société est la plupart du temps qualifiée de "terrorisme." (B. Hoffman, 2002 : 14.)

Il ressort de cette assertion que le terrorisme a été abusivement défini. Il s'agit alors de différencier le terrorisme de ce qui ne l'est pas afin d'avoir une vue un peu plus limpide de ce concept.

D'abord, rappelons à toutes fins utiles que le terrorisme est un phénomène qui n'est pas nouveau car il existe depuis longtemps et il a été utilisé pour atteindre différents buts. Le terrorisme pourrait se définir comme l'usage de la violence par une organisation ou groupe armé pour créer un climat de peur, de terreur, dans le but de déstabiliser un ordre établi. Cette définition un peu simpliste ne rend pas compte tout à fait de cette réalité multiforme qui évolue rapidement et dont les acteurs et les moyens évoluent eux aussi sans cesse. Démembré de sa dimension politique, le terrorisme se distingue difficilement de certaines formes de violences qui procèdent par les mêmes méthodes. C'est pourquoi nous convenons avec B. Hoffman (2002 : 54) que

le terrorisme est fondamentalement politique dans ses buts et ses motivations ; violent en acte ou en menaces ; destiné à avoir des répercussions psychologiques au-delà de la victime ou de la cible initiale ; dirigé par une organisation en cellules clandestines (dont les membres ne portent ni uniformes ni insignes) ; perpétré par un groupe subnational ou par une entité non étatique.

Le terroriste se distingue ainsi du criminel ordinaire, du déséquilibré ou du délinquant qui poursuit un but purement personnel, celui-ci n'a pas de revendication politique, il œuvre dans le seul but d'assouvir ses besoins personnels. Le terroriste par contre, pour B. Hoffman (2002 : 53) « croit qu'il sert une cause juste, son but est d'agir pour un groupe entier que, à tort ou à raison, il prétend représenter, avec son organisation. » Il est nécessaire de tenir compte de ce dernier point pour comprendre l'agir du terroriste. En effet, comme on peut le constater, le terroriste n'est pas un débile qui tue ou qui commet des actes d'une extrême violence pour son bon vouloir. Mais, à la vérité, il se croit investi d'une mission de justice pour sa communauté et, en tant que tel, ce dernier ne se considère pas comme un terroriste mais plutôt comme un héros ou un combattant de la liberté. C'est pourquoi, les terroristes ne se reconnaissent pas en tant que tels. À ce propos, donnons la parole à Cheikh Mohamed Hussein Fadlallah, cité par J. Greenberg (1995 : 6) qui affirmait dans son livre *Invisible Armies* que : « Nous ne nous considérons pas comme des terroristes, parce que

nous ne croyons pas que la résistance à l'occupation soit un acte terroriste. Nous nous considérons comme des moudjahidin (guerriers saints) qui mènent une guerre sacrée pour le peuple. » Le terroriste refuse cette appellation comme on peut le voir, à la limite, il considère que ce sont les systèmes économiques, les puissances impérialistes, et ceux qui le privent de sa liberté qui sont des terroristes.

On peut s'accorder pour dire que le terrorisme est négatif en son essence car les uns et les autres refusent cette dénomination et comme le dit Brian Jenkins, cité par B. Hoffman (2002 : 39)

Ce qu'on appelle terrorisme semble donc dépendre du point de vue de celui qui emploie le terme. L'usage du mot implique un jugement moral ; et si une des parties réussit à attacher le label terroriste à la partie opposée, c'est qu'il est indirectement parvenu à persuader les autres d'adopter son point de vue moral.

Cela dénote de la subjectivité qu'il a à appeler une personne terroriste ou pas. Ainsi, on attribuera cette appellation, ou non, en fonction des rapports ou de la sympathie qu'on entretient avec telle ou telle autre partie ; elle sera alors valide selon qu'on cautionne ou non l'idéologie véhiculée par l'une des parties.

C'est le lieu de remarquer que les médias jouent un rôle important dans ce débat car ils possèdent des canaux qui peuvent servir la cause des parties belligérantes. Par conséquent, la partie qui possède plus de moyens réussit sans grande difficulté à prendre le dessus dans l'opinion publique et à discréditer la partie opposée. Ce fait a contribué, à bien des égards, à forger une idée du terrorisme dans les esprits de plusieurs qui, ne possédant qu'une partie de la cola, n'ont autre choix que de tenir pour vrai ce qu'ils ont toujours entendu et vu à travers les médias. Les individus ont donc les clichés les plus néfastes des actes terroristes et, se faisant, leur esprit est focalisé sur les actes commis par les terroristes, et ils les condamnent automatiquement. Ils oublient parfois que la violence produite par les terroristes est le résultat d'une riposte ou d'une représaille liée à une violence qu'ils ont eux-mêmes subi. D'où l'importance de s'interroger sur les causes ou les motivations profondes des « présumés terroristes ».

2. Le terrorisme : un phénomène multiforme aux motivations diverses

L'existence de l'homme est inscrite dans une intime relation entre l'homme et la religion. Et, cette dynamique s'est accrue fortement dans ce XXI^e, car ce siècle est l'exaltation même de ce prodigieux élan de religiosité. C'est dire que la vie est marquée par la relation entre la religion et l'homme, en ce sens que la religion constitue aux dires de H. Bergson (1995 : 33) « la cellule qui vit pour l'organisme, lui apportant et lui empruntant de la vitalité. » Mais, malheureusement, les choses ne se passent pas aussi aisément qu'on pourrait le croire. En effet,

L'homme n'est pas une fourmi. Il n'agit pas seulement par disposition instinctive naturelle. Même si les choses semblent être ainsi, l'intelligence, cette structure originelle de l'homme, l'amène souvent non pas à rechercher l'intérêt général mais à poursuivre l'intérêt particulier. (H. Bah, 2007 : 201).

Ainsi, la religion considérée comme le ciment des peuples ou du système social, est aujourd'hui, le foyer de plusieurs conflits. En effet, aussi paradoxal que cela puisse paraître, la religion certes dans ces principes fondamentaux incarne un certain lien avec la transcendance et sert également de tremplin pour la cohésion sociale. Mais en réalité, elle peut être aussi porteuse de l'intolérance la plus radicale. Les valeurs spirituelles les plus hautes, sont en quelques sortes les canaux par excellence où se cultive la haine de l'autre.

Au lieu de servir des enseignements contenus dans ces textes divins pour raffermir les liens sociaux, on assiste plutôt à d'interminables conflits, à des actes terroristes motivés par des considérations religieuses. Dans ce contexte, on parle de "peuple de Dieu", de "mécérants". Et, avec toutes ces discriminations, les fractures sociales sont nombreuses. Le danger dans cette histoire, c'est que lorsque cette situation est poussée à l'extrême, elle conduit souvent au fanatisme, facteur de division parce qu'elle engendre l'esprit sectaire qui consiste à n'aimer et à ne collaborer qu'avec ses coreligionnaires et à mépriser les autres religions qu'on traite parfois de mécréante, de païenne et de support de Satan. Alors, se croyant investi d'une mission divine, qui consiste à débarrasser l'humanité ou le monde de ceux qui souillent l'image et les enseignements de Dieu ; on procède par leur élimination et l'unique recours qu'ils puissent avoir est évidemment le terrorisme. Il serait absurde voire incongrue de tenir de tels propos, si notre monde actuel n'était pas en proie à d'incessants conflits, attentats, et autres actes violents et meurtriers au nom de Dieu et de la religion. En effet, selon les terroristes motivés par des considérations religieuses, la violence dont ils font preuve est d'abord et avant tout un acte sacramentel. Autrement dit, la violence est une obligation divine exécutée en réponse directe à une exigence ou à un impératif théologique. Le terrorisme comporte donc une dimension transcendantale. C'est justement pour cette raison que,

la religion transmise par les textes sacrés et communiquée par les autorités religieuses qui prétendent parler au nom de Dieu est donc utilisée comme une force de légitimation. C'est pourquoi la sanction cléricale est si importante pour ces terroristes : Les personnalités religieuses sont souvent requises pour « bénir » les opérations terroristes avant l'exécution. (B. Hoffman, 2002 : 115)

C'est dire que, le terrorisme religieux obéit à une exigence sacrée et divine, « c'est pourquoi le but de leur violence n'est pas uniquement la victoire contre la secte ennemie, mais aussi de hâter la venue d'une ère nouvelle. » B. Hoffman (2002 : 110) Les terroristes religieux effectivement, se considèrent non pas comme participants d'un système à préserver, mais comme des étrangers, qui visent, coûte que coûte, des changements fondamentaux dans l'ordre établi.

En témoigne les dires de Fadlallah, qui semble-t-il justifiait le terrorisme islamique sur le terrain de l'autodéfense. Selon lui, ils ne prêchent pas la violence, le djihad (Guerre sainte). Cependant, en Islam ce phénomène est un mouvement défensif contre ceux qui imposent la violence. Les terroristes agissent sous l'influence des convictions religieuses, ils pensent agir au nom des paradigmes divins ou de Dieu. Et, cette thèse à en croire les propos de Yigal Amir¹ à la police après son forfait contre le premier ministre israélien Yitzhak Rabin : "Je n'ai pas de regrets, (...), J'ai agi seul et sur l'ordre de Dieu"

Également, ne perdons pas de vue un fait non moins important. Les terroristes sont motivés souvent par l'assurance de monter directement au paradis, couvert de gloire, s'il venait à périr au cours de leur périlleuse attaque. En un mot, c'est un idéal de sacrifice personnel, de don de soi pour la cause suprême et la volonté de mourir en martyr qui pousse souvent au terrorisme. Le rôle des autorités religieuses dans la justification des opérations terroristes est essentiel pour les organisations terroristes. Illustrons ces idées avec les propos de Hussein Mussawi, après les attaques suicides contre les quartiers généraux des US Marines et des parachutistes français : « Je proclame haut et fort que la double attaque de dimanche est un acte de bien. Et je salue, à la porte de la mort, l'héroïsme des kamikazes ; ils sont désormais sous la protection du Tout-Puissant et de ses anges. »² Il ressort que, le terrorisme est motivé par la croyance ou la promesse en un paradis.

Outre ce point, il faut noter que le terrorisme naît aussi des convictions politiques. C'est avec la propagation des idéologies séculières et du nationalisme, après la Révolution française, que le terrorisme dans sa forme moderne, s'est considérablement développé. Partisans et adversaires des valeurs révolutionnaires s'engagent, en effet, dans le terrorisme. Le phénomène terroriste, est entretenu par des questions indépendantistes et autres séparatistes. Les exemples sont légion. Au Japon, le nationalisme pro-impérial qui conduit à la restauration de Meiji en 1868, s'accompagne de nombreuses attaques terroristes contre le Shogunat Tokugawa. Dans le sud des États-Unis, le *Ku Klux klan*³ se constitue après la défaite des États confédérés pendant la guerre de sécession (1861-1865), dans le but de terroriser les anciens esclaves, ainsi que les représentants des administrations responsables de la reconstruction imposée par le gouvernement fédéral. En Europe, à la fin du XIX^e siècle, les partisans de l'anarchisme lancent des attaques terroristes contre de hauts fonctionnaires ou contre de simples citoyens, (dont la victime la plus célèbre reste

¹ Cité par Bruce Hoffman, in *La mécanique terroriste*, p. 107.

² Cité dans un draft de la Commission Long, du nom de son président, l'amiral Robert L. J. Long, chargée par le département de la Défense d'enquêter sur le drame, 1983, p. 38.

³ Il est une organisation suprématiste blanche des États-Unis, connue pour son idéologie raciste et ses méthodes terroristes. Il voit jour en 1865.

l'impératrice : Elisabeth, épouse de François-Joseph 1^{er} en 1998). Avant la première guerre mondiale, le mouvement révolutionnaire russe a aussi une forte connotation terroriste. Outre ces motivations, d'autres raisons dont celles afférant aux socio-culturelles peuvent expliquer le terrorisme.

Avec, « la popularité croissante de différentes écoles de pensée politique radicale, à savoir l'idéologie marxiste (ou ses interprétations léninistes et maoïstes ultérieures), l'anarchisme et le nihilisme achevèrent le déplacement du phénomène terroriste du religieux vers le temporel » B. Hoffman, (2002 : 109-110), la politique est devenue un canal qui entretient des gènes terroristes.

Le penseur grec Aristote n'a pas eu tort de penser que l'homme est un animal politique. Il mettant déjà en exergue le fait que la société est le lieu de la réalisation de l'individu. Société dans laquelle il partage son quotidien avec ses pairs sans lesquels son existence serait difficilement imaginable. C'est donc à raison que Roger Garaudy pensait que l'enfer c'est l'absence des autres. Cependant, s'il est vrai que l'autre est indispensable pour l'existence dans la société, il faut aussi tenir compte du fait que celui-ci représente un danger pour son alter ego car, les rapports interhumains sont conflictuels. En effet, vivre avec l'autre, c'est nécessairement tenir compte de ses aspirations, de son opinion mais aussi et surtout de sa culture. Malheureusement cette dernière est très souvent piétinée par les autres et se faisant, on crée les gènes conflictuels aux conséquences parfois incontrôlables.

Aussi, il faut remarquer que l'histoire de l'humanité à montrer que la culture a été le lieu de certains conflits qui avaient pour tendance de montrer la supériorité de certaines cultures sur d'autres. Il a été aussi question d'inculquer des façons de vivre à des peuples qui seraient sans civilisation, il fallait donc à travers la colonisation permettre à ces dits peuples d'épouser la culture ou la civilisation de celles des peuples qui était présentée comme la meilleure. À ce propos, convoquons le philosophe allemand Hegel qui semble avoir participé largement à la consolidation de l'idée selon laquelle les africains seraient des sous-hommes dépourvus de raison, de civilisation et de culture :

Ce qui caractérisent les nègres, c'est précisément que leur conscience n'est pas encore arrivée à l'intuition de quelques objectifs fermes, comme par exemple Dieu, la Loi... Le nègre représente l'homme naturel dans toute sa sauvagerie et sa pétulance ; il faut faire abstraction de tout respect, de toute moralité, et de ce que l'on nomme sentiment si on veut bien le comprendre ; on ne peut rien trouver dans ce caractère qui rappelle l'homme. (Hegel, 1965 : 75)

Il poursuit pour dire que :

Nous laissons l'Afrique pour n'en faire plus mention par la suite. Car ce n'est pas une partie du monde historique. Ce que nous comprenons en somme sous le nom d'Afrique, c'est ce qui n'a point

d'histoire, ce qui est renfermé encore dans l'esprit naturel et qui devrait être présenté ici au seuil de l'histoire universel. (Hegel, 1965 : 75)

Ces propos et biens d'autres ont engendré des frustrations qui resteront à jamais gravées dans les esprits. Précisons que, comme l'Afrique, d'autres peuples en l'occurrence ceux du Moyen-Orient ont subi des frustrations semblables ou mêmes pires. Cette situation participe indéniablement aux motivations socio-culturelles du terrorisme. Force est de constater que le terrorisme contemporain est motivé par des revendications identitaires, lesquelles identité deviennent, selon A. Maalouf (2007 : 10) « meurtrières. » Les accusés (les terroristes) luttent pour une sorte de reconnaissance, de respect et de prise en compte des cultures qui à leurs yeux sont à la limite banalisée et méprisée par l'occident.

Partant de ce constat, il faut admettre que la question de la culture met en éveil le lien quasi mystique entre l'homme et sa culture, c'est-à-dire que, chaque individu est mu par une quête identitaire et, un homme n'a d'importance qu'à travers le système de valeurs qui fait de lui ce qu'il est. Cette thèse aurait été banale, si malheureusement, le monde n'était pas en proie ces dernières décennies, au nom de la culture, à des conflits interminables entre les communautés et à une vague d'attentats commis aux quatre coins du globe. C'est dire avec amertume et consternation que la question de l'identité culturelle est devenue non seulement violente, mais aussi et surtout meurtrière. Si nous essayons d'être plus explicite, nous dirons qu'il serait faux de mettre d'un côté la question identitaire (culturelle) et d'un autre côté, celle liée au terrorisme. Les deux sont intimement liées ou du moins la seconde est la conséquence de la première. Perdre de vue cette relation, c'est courir le risque d'une appréciation objective de la question du terrorisme.

C'est pourquoi, dans un contexte qui est celui du monde actuel en proie à d'incessants conflits, attentats et actes terroristes, il faut comprendre les fondements culturels de cette violence meurtrière qu'est le terrorisme. Comme le prophétisait Samuel Huntington, que le XXIème siècle, ne sera pas celui des conflits économiques et que :

Dans le monde nouveau, les conflits n'auront pas essentiellement pour origine l'idéologie ou l'économie. Les grandes causes de division de l'humanité et les principales sources de conflit seront culturelles. Les États-nations continueront à jouer le premier rôle dans les affaires internationales, mais les principaux conflits politiques mondiaux mettront aux prises des nations et des groupes appartenant à des civilisations différentes. Le choc des civilisations dominera la politique mondiale. (...) Le sentiment d'appartenance à une civilisation va prendre de plus en plus d'importance dans l'avenir, et le monde sera dans une large mesure façonnée par les interactions de sept ou huit civilisations majeures à savoir, les civilisations occidentales, confucéenne, japonaise, islamique, hindouiste, slave-orthodoxe, latino-américaine et, peut-être africaine. Les plus importants conflits à venir auront lieu le long des lignes de fracture culturelle qui séparent les civilisations. (S. Huntington, 1993 : 25)

Il ressort de cette assertion que la culture est d'une importance capitale pour les peuples qui n'hésitent pas à se battre pour que leur culture subsiste contre vents et marées, car, comme l'a si bien pensé Herriot, la culture, c'est ce qui reste quand on a tout oublié. Ainsi, pouvons-nous affirmer que le terroriste vit un malaise social, une situation auréolée de multiples frustrations, avec le sentiment de la négation de son identité, de sa culture et aussi, la négation de sa qualité entant que substrat humain. Sa situation s'apparente à ce que Guillaume Leblanc décrit par le concept d'« invisibilité sociale. »⁴ L'invisibilité sociale pourrait se définir par le fait de perdre sa qualité d'humain, c'est être déshumanisé. Victime de ce fait, le terroriste s'engage dans une lutte pour que l'on lui reconnaisse sa culture ou son identité. Mais lorsque tout est mis en œuvre pour la lui nier, il semble n'avoir que pour recours la violence et de tous les moyens susceptibles de le réhabiliter socialement. Quitte à perpétrer des crimes odieux, à tuer en activant, par exemple, sa ceinture explosive dans un lieu public ou encore en piégeant une voiture qui exploserait pour tuer tous ceux qui, selon lui cautionne sa marginalisation sociale. Cela témoigne combien de fois l'invisibilité et le déni de reconnaissance peuvent conduire un individu à une violence extrême.

Toutes cultures, est un système de valeurs et chaque valeur est une valeur fonctionnalisée. Le terrorisme n'est qu'une autre manière de l'identité communautaire, identitaire et culturelle. En effet, l'histoire de notre monde n'est en réalité que l'histoire des chocs des cultures et des identités. Nous vivons dans un monde construit autour de deux visions culturelles dominantes : D'un côté, la culture occidentale et de l'autre celle proposée par les autres peuples. Chacun revendiquant le leadership, la suprématie vis-à-vis de l'autre. La réalité est malheureusement triste, le fossé entre ces deux visions s'est accentué en raison de l'inhérence du processus d'acceptation-rejet qui caractérise en elle-même chaque culture. En un mot, le terroriste contrairement à ce qu'on pourrait penser n'est pas quelqu'un qui a perdu la raison et, qui tue pour tuer. Mais, plutôt le fruit d'un conflit civilisationnel.

Le terroriste, à travers son combat, lutte pour une valorisation de sa culture face à l'occident car il estime qu'il y a une volonté occidentale de standardiser, de créer un modèle culturel et de soumettre tout le monde à celui-ci. C'est dans cette optique que la nébuleuse islamique BOKO HARAM condamne et combat la culture occidentale qui est à ses yeux un mal, un péché, un désastre pour l'humanité. Face à la puissance de feu de l'occident et, conscient de ce qu'un affrontement direct leur sera préjudiciable voire fatal, les terroristes

⁴ Le concept d'*invisibilité sociale* est développé par Guillaume Leblanc pour décrire la situation des individus qui mènent une vie vide de sens, une vie mortifère ; des individus qui sont au banc de l'humanité.

ont décidé d'opposer une guerre asymétrique pour mettre fin à cette volonté impérialiste et dominatrice de l'occident. Ainsi, le terroriste ayant le sentiment que l'autre veut lui imposer sa culture et consacrer la mort de la sienne, il s'insurge contre ce qu'il considère comme une dictature, une aliénation, alors au nom de sa liberté fait tout pour éviter l'étiollement sinon la mort de sa culture, de sa civilisation ou de son identité.

3. De l'exigence d'une nouvelle approche pour la réduction du terrorisme

L'une des préoccupations majeures lorsqu'on évoque la question du terrorisme est sans nul doute celle des solutions ou des méthodes à employer pour mettre fin à ce phénomène qui fait plus de victimes que certaines maladies. C'est dans cette optique que s'inscrit cette articulation de notre travail. Nous ne prétendons pas avoir une recette miracle pour éradiquer le terrorisme mais, à partir du constat et des analyses menées plus haut, nous voulons inscrire la lutte contre le terrorisme dans une autre approche.

Le terrorisme, comme on a pu s'en apercevoir, n'est pas un phénomène qui est apparu ex nihilo. Il est la résultante d'une somme de frustration, d'humiliation, de violence et d'exploitation. Aussi, faut-il noter que, s'il est vrai que les méthodes utilisées par les terroristes (attentats, enlèvements, voiture piégée, meurtres...) ne peuvent se justifier d'aucune manière, il n'en est pas de même pour leurs revendications ou leurs motivations. Et, force est de reconnaître que, celles-ci ne sont dénuées de sens et méritent que l'on y prête attention pour essayer de freiner le terrorisme. C'est vraiment le point de départ et c'est là toute la difficulté. En effet, plusieurs puissances sont intransigeables en la matière, elles refusent de façon catégorique de tenir compte des revendications des terroristes au prétexte qu'aucune négociation n'est envisageable avec de tels criminels. Se faisant, ces puissances répondent par une violence souvent plus extrême que celles des terroristes. Mais le paradoxe est que, nonobstant, l'artillerie lourde employée, les services de renseignement les plus aguerris, les contrôles informatiques et tout ce qu'on peut imaginer, le terrorisme réussit à leur tenir tête.

Face à cette situation, il est impérieux d'adopter une autre approche qui prendrait en compte les motivations et les revendications des terroristes. Cette dernière consistera essentiellement à la prise en compte et aux respects des aspirations fondamentales des terroristes. En effet, le problème des terroristes pourrait se résumer à un déni de reconnaissance. Ils semblent être marginalisés, leur culture méprisée, leur religion stigmatisée, leur territoire occupé injustement ; ils sentent qu'on veut leur imposer un monde avec de nouvelles normes qui vont quelque fois contre leurs croyances ou leur conviction. Au nom d'une certaine liberté, leur religion est l'objet de blasphèmes et d'humiliation très souvent mal perçus par ceux-ci. Nous en voulons pour preuves

les caricatures provocatrices du prophète de l'islam par certains médias. Interpellés sur ce fait, ces médias récidivent et s'exposent donc aux représailles des terroristes.

Il est plus que jamais temps de s'inscrire dans ce qu'A. Honneth (2011 : 10) appelle « le parcours de la reconnaissance. »⁵ En effet, il faudrait, selon lui, tenir compte des revendications de tous les groupes de la société pour envisager une justice qui n'exclurait pas des franges de cette société car, le contraire ne conduirait qu'à la radicalisation de ceux-ci. Les terroristes n'attendent qu'on leur rende un respect vis-à-vis de leur croyance, leur culture et leur identité. Les terroristes sont avant tout des êtres conscients qui agissent selon un but bien déterminé et comme le dit Y. Kouma (2015 : 141) « si l'homme est un être de raison, il y a certainement une raison ayant rendu efficace ces crimes, même si on peut les trouver intolérables, irraisonnés, déraisonnés, démentiels », il est donc nécessaire de prendre en compte les raisons qui suscitent cette violence chez les terroristes. Et la réponse semble toute trouvée avec N. Fraser (2011 : 79) qui l'explique ce fait par le déni de reconnaissance qu'elle décrit en ces termes :

Lorsque les modèles institutionnalisés de valeurs culturelles constituent certains acteurs en être inférieurs, en exclus, en tout autre, ou les rendent simplement invisibles, c'est-à-dire en font quelque chose de moins que des partenaires à part entière de l'interaction sociale, alors on doit parler de déni de reconnaissance et de subordination.

La société doit donc favoriser des mécanismes qui n'excluraient pas certains membres pour leur intégration de sorte qu'ils ne se sentent pas marginalisés. Concrètement, il s'agit de reconsidérer les revendications des terroristes et créer les conditions du respect de leur religion, leur culture et leur opinion politique. C'est à ce prix qu'on peut arriver à la paix car, si ces derniers se sentent intégrés dans la société, s'ils ne sont plus l'objet de stigmatisations ou de frustrations, si l'on s'abstient de dénigrer leur croyance religieuse, alors les terroristes se retrouveront sans motifs pour mener une quelconque guerre contre la société. C'est à juste titre que nous pensons que « le combat contre le terrorisme doit être aussi une guerre menée contre le dénuement, la discrimination et le désespoir. »⁶

Par-dessus tout, retenons que la lutte contre le terrorisme doit s'opérer sur le terrain de la reconnaissance et de la prise en compte les motivations ou des causes qui produisent le terrorisme. Partir des causes du phénomène pour essayer d'y apporter une solution adéquate, voilà l'attitude à tenir. Comme le médecin qui s'attarde sur les causes de la maladie pour poser un bon diagnostic, il

⁵ Concept utilisé par Axel Honneth dans son œuvre *Le DROIT DE LA LIBERTÉ, Esquisse d'une éthicité démocratique*. Ce concept consiste à considérer que la société est le lieu où plusieurs luttes sont engagées pour la reconnaissance par l'autre de la dignité et de des choix spécifiques des autres.

⁶ Propos de Mary Robinson, ancienne haut-commissaire de Nations Unies aux Droits de l'Homme, dans une interview tirée du site www.Libération.fr

est impérieux de reconsidérer les causes du terrorisme. On peut continuer à lancer des bombes, des raids et des assauts sur les terroristes, mais on ne fera qu'accroître la frustration, la haine, l'humiliation qui auront nécessairement pour conséquences des actes encore plus terribles des terroristes. Il faut résolument se rendre à l'évidence que les moyens employés jusque-là sont inefficaces et concourent à l'extension du terrorisme. D'où l'urgence de s'approprier cette approche différenciée de la question. Cette approche plus humaine et plus réalistes pourrait stopper ou, du moins, ralentir le terrorisme. Si nous n'empruntons pas cette voie, on s'expose davantage au terrorisme car les moyens utilisés sont encore plus importants aujourd'hui. B. Hoffman (2002 : 255) exprime cette inquiétude en ces termes : « on peut craindre l'arrivée d'une ère de violence plus destructive et plus sanglante que tout ce que ne nous avons jamais vu auparavant. » Cette mise en garde devrait nous interpeler et nous emmener définitivement à changer de fusil d'épaule.

Conclusion

Difficile de conclure sur une question aussi importante que le terrorisme, tant les implications sont aussi diverses que variées. Nous ne pensons pas avoir ici parcouru tous les contours de cette question qui aurait pu être analysés aussi sur son versant économique. Cela aurait mis certainement en exergue les implications géostratégiques et la complexité du phénomène. Cela pourrait faire l'objet d'autres études. Mais notre intention était d'analyser le terrorisme à partir des motivations ou des causes profondes de celui-ci. Cette analyse nous a permis de comprendre que les terroristes sont des personnes sensées qui, frustrées, humiliées et marginalisées, agissent dans l'ultime but que leurs revendications soient prises en compte. Ces revendications tournent essentiellement autour du respect et d'une reconnaissance de leur religion, leur culture, leur identité et leur opinion politique. Aussi, sommes-nous parvenus à comprendre que les méthodes employées par les terroristes à savoir les attentats suicides, les assassinats, les voitures piégées... sont des mécanismes, certes pour susciter la peur et créer un climat de terreur, mais aussi et surtout, pour véhiculer leurs messages et leur contestation de l'ordre mondial actuel.

Face à cette situation, nous avons proposé de reconsidérer les revendications des terroristes car celles-ci ne sont pas tout à fait dénuées de sens. Il faudrait donc à travers un processus de réhabilitation permettre à ces personnes de retrouver leur place dans la société et ainsi participer à la vie de celle-ci. Cela passe inévitablement par un effort que tous les membres de la société doivent faire pour respecter et accorder de la valeur à la religion, à la culture et aux opinions des autres. C'est à cette condition qu'on pourra éviter de créer des frustrés, des marginalisés, des humiliés ou des terroristes.

Références bibliographiques

BAH Henri, 2007, « L'universalité des Droits de l'homme à l'épreuve de l'hétérogénéité des cultures juridiques », *Éthiopiennes*, N° 78, Littératures et art au miroir du tout-monde/Philosophique, éthique et politique, p. 199-218.

BERGSON Henri, 1948, *Les deux sources de la morale et de la religion*, Paris, Quadrige/ PUF.

GREENBERG Joel, 1995, « *Israeli Police Question Two in Rabin Assassination* », New York Time, 22 Novembre.

HEGEL, 1965, *Leçons sur la philosophie de l'histoire*, trad. J. GIBELIN, Paris, éd. Vrin.

HOFFMAN Bruce, 2002, *La mécanique terroriste*, traduit de l'anglais par Bertrand Dietz, Paris, NOUVEAUX HORIZONS.

HONNETH Axel, 2015, *Le droit de la liberté, Esquisse d'une éthicité démocratique*, traduit de l'allemand par Frédéric Joly et Pierre Rusch, Gallimard, Berlin.

JURGEN Habermas, *Qu'est-ce que le terrorisme ?*, (Le Monde)/ <http://www.monde-diplomatique.fr/2004/02/Habermas/11007>, consulté le 24 Mai 2016.

KOUMA Youssouf, 2015, « Pour une critique de la raison criminelle », *Revue Baobab*, Deuxième semestre, No.18, p. 139-161.

MAALOUF Amin, 1998, *Les identités meurtrières*, Paris, Grasset.

FRASER Nancy, 2011, *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, traduit par Estelle Ferraresse, édition établie et introduite par Estelle Ferraresse, La découverte/ Poche, Paris.

HUNTINGTON Samuel, 1993, « The clash of civilisation », *Foreign Affairs*, traduit en français par la Revue Commentaire, N° 3, Paris, p. 22-49.